



Frais d'hospitalisation d'un étranger

Par faty203

Bonjour,

Ma mère est une Algérienne, elle est venue chez moi en France pour visite familiale avec un visas de court séjour. Elle avait une assurance voyage qui couvre les frais de soins d'urgence et d'hospitalisation à hauteur de 30000?. Pendant son séjour, elle a fait un blocage rénal et était hospitalisée. Elle est décédée en France et rapatriée en Algérie. Aujourd'hui, les finances publiques nous réclament la somme de 57000?, car son assurance ne veut pas payer, ils disent qu'elle était déjà malade (elle avait une cirrhose de foie). Je voulais savoir, étant donné que je suis sa fille, si je serais suivi pour cette créance, surtout que je n'ai pas les moyens de les payer, je n'étais pas informée, avant ni de l'hôpital ni de son assureur de la non prise en charge.

Je vous remercie de m'éclairer.